

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
**DÉPARTEMENT DU GERS**  
**ARRONDISSEMENT DE CONDOM**  
**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TÉNARÈZE**

-----0-----

**SÉANCE ORDINAIRE DU 30 MARS 2015**

L'an deux mille quinze, le 30 mars à 21h00, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, légalement convoqué, composé de 50 membres en exercice, s'est assemblé à la Salle de réunion de la Communauté de Communes de la Ténarèze, Quai Laboupillère à Condom (Gers), sous la présidence de Monsieur Gérard DUBRAC, Président de la Communauté de Communes de la Ténarèze.

**ÉTAIENT PRÉSENTS:** ESPERON Patricia, CLAVERIE Claude, BEZERRA Gérard, MELIET Nicolas, DUFOUR Philippe, BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse, BARRERE Etienne, BELLOT Daniel remplacé par son suppléant David ALBINET, BOISON Maurice, BOUE Henri, BOURDIEU Chantal, COLAS Thierry, DIVO Christian, DUBOS Patrick, DULONG Pierre est remplacé par Henri DOUSSAU, GOZE Marie-José, LABATUT Michel, LABORDE Martine, MAURY Jacques, MESTE Michel, SAINT-MEZARD Guy, TOUHE-RUMEAU Christian, BEYRIES Philippe, CARDONA Alexandre, GARCIA Marie-Paule, LABEYRIE Nicolas, LAURENT Cécile, MARCHAL Rose-Marie, MARTIAL Vanessa, MARTINEZ Françoise, MONDIN-SEAILLES Christiane, MONTANE-SEAILLES Marie-Claude, NOVARINI Michel, PINSON Alain, ROUSSE Jean-François, SACRE Thierry et TURRO Frédérique.

**ABSENTS EXCUSÉS:** BARTHE Raymonde, BATMALE Patrick, DUPOUY Francis, FERNANDEZ Xavier, BOLZACCHINI Laurent, CAPERAN Paul, CHATILLON Didier, OUADDANE Atika, SONNINO Marie et VAN ZUMMEREN Roël.

**ABSENTS:** DELPECH Hélène, et TRAMONT Jean.

**PROCURATIONS:** Raymonde BARTHE a donné procuration à Marie-Thérèse BROCA-LANNAUD, Patrick BATMALE a donné procuration à Christian DIVO, Laurent BOLZACCHINI a donné procuration à Alexandre CARDONA, Didier CHATILLON a donné procuration à Rose-Marie MARCHAL, Atika OUADDANE a donné procuration à Cécile LAURENT, Marie SONNINO a donné procuration à Marie-Paule GARCIA et Roël VAN ZUMMEREN a donné procuration à Gérard DUBRAC.

**SECRETAIRE:** MARTIAL Vanessa.

**OBJET: INSTALLATIONS NOUVEAUX CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES**

Monsieur le Président rappelle, tout d'abord, la démission de Monsieur Bernard GALLARDO, conseiller municipal de la commune de Condom et la vacance de fait de son siège de conseiller communautaire.

Il expose qu'en cas de vacance d'un siège pour une commune de plus de 1 000 habitants, le remplacement s'effectue par le premier conseiller municipal non élu conseiller communautaire de même sexe suivant sur la même liste que la personne à remplacer.

Monsieur le Président dit que Monsieur Jean-François ROUSSE, est le premier conseiller municipal non élu conseiller communautaire de même sexe suivant sur la liste.

Monsieur le Président rappelle également la délibération n° 2014.03.10 en date du 6 mai 2014 portant création des commissions thématiques intercommunales.

Il propose que Monsieur Jean-François ROUSSE soit substitué à Monsieur Bernard GALLARDO dans les commissions dont il était membre à savoir les commissions suivantes :

- Comme membre titulaire :
  - Economie et Finances ;
  - Prospective et Transfert de charges,

- Comme membre suppléant :
  - Contrôle financier ;
  - Appel d'Offres ;
  - Délégation de Service Public.

Par ailleurs, Monsieur le Président expose que suite à la démission du premier adjoint de la commune de Blaziert : Monsieur Guy-Noël DUFOUR, une nouvelle première adjointe a été élue : Madame Laurence CALVET. Cette dernière devient donc conseillère communautaire suppléante de cette commune.

Monsieur le Président rappelle la délibération n° 2014.03.11 en date du 6 mai 2014 portant désignation des représentants à l'Office de Tourisme de la Communauté de Communes de la Ténarèze. Il rappelle également que les membres du Comité de Direction ont été désignés par le Conseil Communautaire sur proposition du Président de la Communauté de Communes.

Il propose, par conséquent, que Madame Laurence CALVET soit substituée à Monsieur Guy-Noël DUFOUR comme membre suppléant du collège des représentants de la Communauté de Communes de la Ténarèze.

Monsieur le Président rappelle ensuite la délibération n° 2014.03.12a en date du 6 mai 2014 portant désignation des délégués pour le SICTOM du Secteur de Condom et propose de désigner Madame Laurence CALVET comme déléguée titulaire en remplacement de Monsieur Guy-Noël DUFOUR.

#### **LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :**

**OUI** l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré à l'unanimité,

**PREND ACTE** de l'installation de Monsieur Jean-François ROUSSE dans les fonctions de conseiller communautaire pour la commune de Condom ;

**DESIGNE** Monsieur Jean-François ROUSSE dans les diverses commissions de la Communauté de Communes de la Ténarèze, comme indiqué ci-dessus ;

**PREND ACTE** du fait que Laurence CALVET devient conseillère communautaire suppléante ;

**DESIGNE** Madame Laurence CALVET comme membre suppléant du Comité de Direction de l'Office de Tourisme de la Communauté de Communes de la Ténarèze ;

**DESIGNE** Madame Laurence CALVET comme délégué titulaire du SICTOM pour le secteur de Condom.

Pour extrait conforme le 31 mars 2015.

Le Président de la Communauté  
de Communes de la Ténarèze,  
Maire de Condom,

Gérard DUBRAC